

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Nombre de conseillers
en exercice14
présents12
votants13

L'an deux mil vingt-trois, le **VINGT JUILLET**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juillet 2023

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc	PIERRISNARD Béatrice	LE BOULER Cédric	CHIRADE Brigitte	DUMARCHÉ Jérémy
GUILLEMOT Tatiana	MARTIN Yves	RAIMBAUD Nelly	RIOTTE Sandrine	GRIMAUD Sylvie
BOMMÉ Jean-Paul	HUGRON Dominique			

ABSENTS EXCUSÉS : HAMON Sylvain donne pouvoir à PIERRISNARD Béatrice

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : RIOTTE Sandrine

OBJET :

44/2023

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT 2022 – RAPPORT DU MAIRE

Après avoir rappelé que le Compte Administratif 2022 du service assainissement a été voté le 6 avril 2023, Monsieur le Maire expose au Conseil que la loi n°95-101 du 02 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement organise dans une perspective de transparence, l'information détaillée des élus et des consommateurs sur l'organisation, le prix et la qualité du service de l'assainissement.

Ce rapport comprend notamment les chiffres clés et indicateurs de performance définis par le décret N° 2007-675 et l'arrêté du 02 mai 2007.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport,

DONNE ACTE à Monsieur le Maire de cette communication, étant précisé que ledit rapport sera mis à la disposition du public, en Mairie, aux heures d'ouverture, ainsi que les comptes d'affermage, les comptes-rendus financier et d'exploitation de l'année 2022 et le rapport technique de l'épandage 2022 de la station d'épuration établis par le fermier (SAUR).

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ